

Pour un Pacte international sur l'information et la démocratie

Un collectif rassemblant notamment le journaliste turc Can Dündar, l'avocate iranienne Shirin Ebadi et l'écrivain péruvien Mario Vargas Llosa, formé par Reporters sans frontières, demande la création d'un pacte mondial garantissant la liberté d'information

Collectif

Dans l'esprit de la Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée à Paris il y a soixante-dix ans, nous, lauréats du prix Nobel et du prix Sakharov, spécialistes des nouvelles technologies, anciens dirigeants d'organisations internationales, juristes et journalistes, demandons aux États démocratiques de lancer un processus politique pour que soit signé d'ici un an un Pacte sur l'information et la démocratie. Notre Commission internationale, composée de 25 personnalités de 18 nationalités et réunie à l'initiative de Reporters sans frontières (RSF), a rédigé une Déclaration qui servira à établir des garanties démocratiques sur l'information et la liberté d'opinion, dans un moment historique crucial.

Nous appelons les dirigeants de bonne volonté de tous les continents à se mobiliser en faveur des modèles démocratiques et d'un débat public ouvert, dans lequel les citoyens peuvent prendre leurs décisions sur la base de faits. L'espace global de la communication et de l'information, qui est un bien commun de l'humanité, doit être protégé en tant que tel, afin de favoriser l'exercice de la li-

berté d'expression et d'opinion en respectant les principes de pluralisme, de liberté, de dignité et de tolérance, ainsi que l'idéal de la raison et de connaissance. Nous demandons l'expression d'un engagement fort dès le 11 novembre, à l'occasion du Forum sur la paix, lorsque des dizaines de dirigeants politiques seront réunis à Paris.

Le contrôle politique sur la presse et les médias, l'asservissement de l'information à des intérêts particuliers, la désinformation massive en ligne, la fragilisation économique du journalisme de qualité et les attaques et violences contre les journalistes, ainsi que la montée en puissance d'acteurs échappant au contrôle démocratique, représentent un risque pour les libertés, la concorde civile et la paix. Le « droit à l'information », entendue comme l'information fiable, est fondamental pour le développement des capacités des êtres hu-

ains sur les plans biologique, psychologique, social, politique et économique. L'information ne saurait être fiable que si elle est collectée, traitée et diffusée de manière libre, avec un idéal d'engagement pour la vérité, la pluralité des points de vue et une méthode rationnelle d'établissement des faits.

UN « TIERS DE CONFIANCE »

La Déclaration sur l'information et la démocratie affirme que les entités structurant l'espace de la communication et de l'information, qui créent des moyens techniques, des architectures de choix et des normes, à l'instar des plates-formes, doivent respecter des principes fondamentaux. Elles doivent se conformer aux standards de la liberté d'expression et d'opinion tandis que leurs activités doivent respecter une neutralité politique, idéologique et religieuse. Il leur revient de garantir le pluralisme, notamment par la sérendipité, et de mettre en

place des mécanismes de promotion de l'information fiable, sur des critères tels que la transparence, l'indépendance éditoriale, la mise en œuvre de méthode de vérification et la conformité à l'éthique journalistique. Ces entités structurantes doivent être prévisibles pour ceux sur qui elles ont de l'influence, résistantes à la manipulation et transparentes à l'inspection.

Dans cet espace de la communication et de l'information, la fonction sociale du journalisme est d'être un « tiers de confiance » pour les sociétés, permettant ainsi à chacun de participer pleinement à la vie en société. Les journalistes ont vocation à rendre compte de la réalité de la manière la plus large, la plus profonde et la plus pertinente possible, en s'attachant à décrire les événements mais aussi les situations complexes et les évolutions, en conservant un équilibre entre les aspects positifs et négatifs des activités humaines et en distinguant l'important du trivial. La liberté et la sécurité des journalistes, l'indépendance de l'information, le respect de la déontologie sont des conditions essentielles pour l'exercice du journalisme, quel que soit le statut de ceux qui l'exercent.

Pour mettre en œuvre la Déclaration sur l'information et la démocratie, un groupe international d'experts sur l'information et la démocratie devrait être créé à l'image de ce qu'est le GIEC pour les questions climatiques. Ses travaux pourront servir à garantir la pleine responsabilité avec obligation de rendre compte pour tous ceux qui contribuent à structurer l'espace de la communication et de l'information, afin de répondre aux enjeux contemporains, d'anticiper notre destin commun et de façonner un développement durable qui prenne en compte les droits et les intérêts des générations futures. ■



LA COMMISSION SUR L'INFORMATION
ET LA DÉMOCRATIE EST PRÉSIDÉE PAR :

Shirin Ebadi, avocate et Prix Nobel de la paix, et **Christophe Deloire**, secrétaire général de Reporters sans frontières (RSF).

SES MEMBRES SONT :

Emily Bell, fondatrice du Tow Centre for Digital Journalism à Columbia ; **Yochai Benkler**, professeur d'études juridiques entrepreneuriales à la Harvard ; **Teng Biao**, avocat ; **Primavera De Filippi**, chargée de recherche au CERSA/CNRS ; **Nighat Dad**, avocate, directrice exécutive de Digital Rights Foundation au Pakistan ; **Mireille Delmas-Marty**, juriste, professeur émérite du Collège de France ; **Abdou Diouf**, ancien président du Sénégal ; **Can Dündar**, journaliste ; **Francis Fukuyama**, chercheur et professeur de sciences politique à Stanford ; **Ulrik Haagerup**, avocate et Prix Sakharov ; **Ann Marie Lipinski**, conservatrice de la fondation Nieman pour le journalisme à Harvard ; **Adam Michnik**, rédacteur en chef de Gazeta Wyborcza ; **Eli Pariser**, directeur général du media en ligne Upworthy ; **Antoine Petit**, président du Conseil national de la recherche scientifique (CNRS) ; **Navi Pillay**, ex-haut-commissaire sud-africaine aux droits de l'homme de l'ONU ; **Maria Ressa**, PDG et rédactrice en chef de Rappler, réseau social d'informations ; **Amartya Sen**, prix Nobel d'économie ; **Joseph Stiglitz**, Prix Nobel d'économie ; **Mario Vargas Llosa**, prix Nobel de littérature ; **Marina Walker**, directrice adjointe du Consortium international des journalistes d'investigation (ICIJ) ; **Aidan White**, président-fondateur de l'Ethical Journalism Network ; **Mikhail Zygar**, journaliste, écrivain et cinéaste